

SAINT ANICET, PAPE ET MARTYR

150-161

Fêté le 17 avril

Saint Anicet était né au bourg d'Amisa, en Syrie. Son père s'appelait Jean. Il succéda à saint Pie I^{er} et fut le onzième successeur de saint Pierre. Il eut à combattre le Gnosticisme, qui était alors à son apogée et avait son siège principal à Rome, où se trouvaient les plus célèbres Gnostiques, entre autres Valentin, Marcion et Apelles.

Ces hérétiques, qui avaient la prétention de prendre dans chaque religion, dans chaque système philosophique, ce qu'il y avait de meilleur, enseignaient des erreurs très dangereuses; ils altéraient même les quelques dogmes qu'ils empruntaient au catholicisme. Dans le même temps, saint Justin vint aussi séjourner à Rome, et y écrivit sa seconde apologie de la religion chrétienne, qui lui valut le martyre.

Hégésippe, juif converti, qui vint à Rome vers l'an 157, composa d'après les ordres de ce Pape, ou du moins lui offrit une histoire de l'Eglise, dont on n'a aujourd'hui que des fragments conservés dans Eusèbe, et qui a pour titre : *Commentaires sur les Actes des Apôtres*. Elle s'étendait depuis la Passion du Sauveur jusqu'au pontificat d'Anicet.

Anicet reçut la visite de saint Polycarpe, la cinquième année du règne de Marc-Aurèle, selon Baronius. On peut voir là une preuve, sinon de l'obligation, au moins de l'usage de la visite *ad limina Apostolorum*, dès les premiers siècles. On cite beaucoup d'exemples d'évêques allant visiter les Papes, même les Papes des catacombes; mais on ne voit pas un seul Pape, usant de réciprocité, aller visiter ou consulter un autre siège. Certes, dans le cas qui nous occupe, la notoriété, l'illustration était pour Polycarpe, qui avait vu les Apôtres, qui avait vécu dans l'intimité de saint Jean et était l'oracle de l'Asie. Anicet, lui, n'avait pas vu saint Pierre; ce n'était qu'un simple prêtre sorti d'une modeste colonie d'Athènes, et cependant du moment qu'il est évêque de Rome, c'est Polycarpe qui va vers Anicet. Pour en revenir à la visite *ad limina*, on sait que l'on a retrouvé dans les catacombes la trace des évêques du premier siècle morts à Rome durant leurs voyages entrepris dans ce but.

Anicet et Polycarpe ne purent s'entendre sur la question de la pâque, qui ne fut décidée que sous le pape Victor. Ils se séparèrent en paix et, en preuve de leur union, le Pape voulut, pour rendre hommage à Polycarpe, que ce dernier célébrât les saints mystères dans l'église de Rome. Ce voyage de saint Polycarpe à Rome a été raconté par saint Irénée, évêque de Lyon, son disciple. Le texte de saint Irénée : «Anicet voulut, pour rendre hommage à Polycarpe, que ce dernier célébrât les saints mystères dans l'église de Rome», a fort embarrassé les protestants car il établit d'une manière non moins victorieuse la suprématie des Papes, même les plus obscurs, sur les évêques même les plus illustres la signification propre du mot grec est *ordonna*. Pour que Polycarpe célèbre, en présence du Pape, les divins mystères, il faut vaincre la résistance opposée par l'humilité du grand évêque de Smyrne. Quelle n'était donc pas la vénération profonde et la soumission filiale professées par les évêques de la primitive Eglise pour l'auguste siège de Pierre

Dans une lettre adressée aux évêques des Gaules, notre saint Pape «défendit aux clercs de laisser croître et d'entretenir leur chevelure, et leur ordonna de couper leurs cheveux en forme de couronne sur le sommet de la tête», ce qui est la tonsure.

Cette décision, disons-nous, est contenue dans une lettre adressée aux évêques des Gaules; elle est de plus insérée, de par l'autorité des Papes et des Conciles, dans le corps du Droit Canon. Cela n'a pas empêché l'ancienne critique de la rejeter comme apocryphe. Cette exclusion tenait à tout un système d'erreurs historiques échafaudé par l'esprit de parti. Du moment que, d'après un texte falsifié de Grégoire de Tours et démenti par lui-même, on faisait arriver les premiers apôtres des Gaules vers l'an 250, comment admettre que saint Anicet eût, dès le milieu du 2^e siècle, écrit aux Eglises constituées de ces mêmes Gaules ? Dès lors périsse plutôt la décrétale d'Anicet, et l'autorité des autres Papes qui l'ont maintenue, et la décision des Conciles qui l'ont fait insérer au Droit Canon, le siège de la critique était fait. Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, n'est-il pas temps d'en finir avec ces tendances qui ont trop duré, et d'afficher enfin un véritable patriotisme chrétien ? Oui, il y avait, en 150, d'autres Eglises que celle de Lyon, et voilà pourquoi saint Anicet a pu écrire collectivement aux évêques d'un pays, où rappeler une règle ecclésiastique existant avant lui, était d'autant plus nécessaire que dans les Gaules c'était une mode, un honneur, et jusqu'à un certain point un besoin de porter les cheveux très longs.

Saint Anicet, dans son ordonnance, fait allusion à un précepte de saint Paul contenu dans un passage fort connu de la première épître aux Corinthiens (11,14) et où l'Apôtre s'exprime ainsi : «La nature elle-même nous apprend que c'est une honte, pour un homme, de laisser croître sa chevelure».

Ces expressions indiquent suffisamment que l'usage des premiers chrétiens, et surtout des ministres de l'autel qui présidaient à la prière publique, était d'avoir la tête rasée, ou du moins de porter des cheveux courts. Saint Germain de Constantinople rapporte, à ce sujet, une tradition dont il n'indique pas la source, mais qui a son importance. «La couronne ou tonsure du prêtre, dit-il, outre sa signification de renoncement aux frivolités du monde, rappelle un fait de l'histoire évangélique. Quand saint Pierre fut envoyé par le Sauveur, pour annoncer l'avènement du Messie aux bourgades de la Palestine, les Juifs, incrédules à sa prédication, se saisirent de sa personne, et par dérision lui coupèrent les cheveux en rond sur le haut de la tête. Au retour de cette première mission, le Christ bénit son apôtre, et cette bénédiction changea en une couronne de gloire, plus précieuse que l'or et les perles, la couronne d'ignominie infligée à saint Pierre. Quelle que soit la valeur de ce récit, il est certain que, dès le premier siècle, les clercs portaient les cheveux courts. La mention expresse de cette coutume se trouve dans le livre de la hiérarchie ecclésiastique, par saint Denys l'aréopagite.

Le pape Anicet fit cinq fois les ordres au mois de décembre et ordonna 17 prêtres, 4 diacres et 9 évêques pour divers endroits. Le bréviaire romain nous apprend, de plus, qu'il reçut la palme du martyr pour la foi chrétienne, un mois après la mort d'Antonin le Pieux. Aux regrets unanimes qu'excita la mort de cet empereur, vinrent s'ajouter les cris de haine et de vengeance de la multitude contre les disciples de Jésus Christ, ces impies, ces athées, comme on les appelait, dont la vie sacrilège provoquait le courroux des dieux. Saint Anicet fut sacrifié à la fureur populaire. Son corps fut enseveli au Vatican et transféré plus tard dans la crypte pontificale de saint Calliste. Il fut exhumé l'an 1604, par la permission du pape Clément VIII, et donné à Jean Ange, duc d'AItemps qui le mit dans une chapelle de son palais bâtie exprès et richement décorée. Son chef fut donné au duc de Bavière. Il y a une de ses reliques à Saint-Vulfran d'Abbeville.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 4